



LE PETIT CARNET DE CARPE

CARPE DIEM PREMIUM

RAPPEL
EVALUATION HAS

LES
RESULTATS

LES
IMPERATIFS

LES ETOILES
OBTENUES

AMELIORATION
CONTINUE

LES RETOURS DES
EVALUATRICES

EDITION
SPECIALE

**DEMARCHE QUALITE
ET
GESTION DES RISQUES**

**RETOUR
EVALUATION
HAS**

TOUS CONCERNÉS !

- Personnes accompagnées
- Equipes terrain
- Equipe administrative
- Direction - Gouvernance

HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

REMERCIEMENTS DE LA DIRECTION

Je tiens à vous renouveler mes sincères félicitations pour ce résultat pleinement mérité et pour votre mobilisation dans le cadre de cette évaluation, tant attendue par l'association.

Merci à vous, professionnels de terrain et équipe administrative, pour ces quatre années de travail, d'engagement où vous nous avez fait confiance. Vous pouvez être fiers du chemin parcouru collectivement.

En 2022, nous amorçons une véritable démarche qualité. Peu de temps après, nous avons progressivement intégré la gestion des risques à toutes les étapes de l'accompagnement. Aujourd'hui, les évaluateurs ont reconnu une démarche particulièrement performante, portée par une véritable dynamique d'amélioration continue et par l'implication de l'ensemble des parties prenantes.

La HAS a également reconnu plusieurs critères comme exemplaires, avec l'attribution de 7 étoiles. Ces distinctions sont avant tout la réussite de notre belle association, de notre esprit d'équipe et de chacun d'entre nous. Elles témoignent de tout ce que nous construisons ensemble, jour après jour, en y mettant chacun un peu de notre énergie, de notre engagement et de notre personnalité.

Merci également à vous, personnes accompagnées, qui avez donné de votre temps et ouvert vos portes aux évaluateurs afin de partager votre vision, votre expérience et votre vécu de l'organisation et de l'accompagnement proposés par Carpe Diem Premium.

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et pour nous permettre d'être à vos côtés, dans ces moments choisis de votre vie.

Cette réussite est collective. Elle est la vôtre autant que la nôtre.

Bravo et merci à toutes et à tous pour votre engagement, votre confiance et votre contribution à cette belle aventure collective.

Sandrine RAYNAUD,
Directrice Adjointe Opérationnelle et Qualité

RAPPEL EVALUATION HAS

POURQUOI ?



Comme l'ensemble des établissements sociaux et médico-sociaux, notre association a fait l'objet d'une évaluation par la Haute Autorité de Santé (HAS), dont l'objectif est d'apprécier la qualité des services que nous proposons aux personnes que nous accompagnons.

QUAND ?

1ER, 2 ET 3 JUIN 2026

- durée : 2,5 jours
- 2 évaluateurs, 1 observateur
- 4 accompagnés traceur (50% SAD-mobiles, 50% Résidences dont Chênevis et Minimes)
- 2 personnes accompagnées ont accueilli les évaluateurs (Minimes et Jean Aicard)
- 39 professionnels évalués dont la Direction, cadres, responsables de secteur, EAA, intervenants des deux secteurs
- Les 4 résidences ont été rencontrées

LA GRILLE DE COTATION

Cotation	Légende
1	Le niveau attendu n'est pas du tout satisfaisant
2	Le niveau attendu n'est plutôt pas satisfaisant
3	Le niveau attendu est plutôt satisfaisant
4	Le niveau attendu est tout à fait satisfaisant
*	Le niveau atteint est optimisé
NC	L'ESSMS est non concerné par l'(les) élément(s) d'évaluation d'un critère
RI	La personne accompagnée donne une réponse inadaptée à l'intervenant (Chapitre 1)

EVALUATION DE LA HAS

NOS RESULTATS

À l'issue de notre évaluation par la Haute Autorité de Santé (HAS), nous sommes fiers de vous partager les résultats très satisfaisants, qui dépassent nos espérances.

La HAS nous a attribué 7 étoiles d'optimisation, une distinction rare et particulièrement difficile à obtenir. Ces étoiles récompensent les critères pour lesquels nos pratiques vont au-delà des exigences attendues, démontrant ainsi notre engagement constant en faveur d'un accompagnement de qualité auprès des personnes.

REFERENTIEL HAS DES ESSMS 2022 : 3 CHAPITRES

NOS NOTES

3.68 / 4

Pour le chapitre 1 :
LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

3.67 / 4

Pour le chapitre 2 :
LES PROFESSIONNELS

3.89 / 4

Pour le chapitre 3 :
LA GOUVERNANCE/ DIRECTION

**TOUS LES CRITÈRES
IMPERATIFS ONT ÉTÉ
VALIDÉS**

IMPERATIF

Cette reconnaissance valorise le travail, l'implication et le professionnalisme de l'ensemble des équipes. Un grand merci à tous pour cette réussite collective !

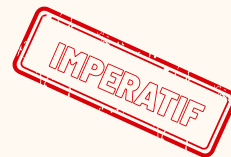
QUALITE



Niveau global de qualité



LES IMPERATIFS



RESULTATS

TOUS LES CRITÈRES IMPERATIFS ONT ÉTÉ VALIDÉS

Les critères impératifs étaient uniquement dans les chapitres 2 (les professionnels) et 3 (la Gouvernance/Direction)

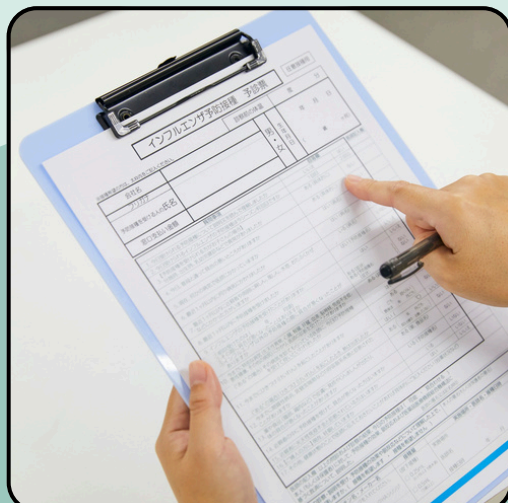


RAPPEL DES CRITERES IMPERATIFS EVALUÉS :

LES DROITS DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE

- Dignité et intégrité
- Vie privée et intimité
- Liberté d'opinion, croyances et vie spirituelle
- Droit à l'image
- Droits et libertés
- Confidentialité et protection des informations et données de la personne accompagnée

CHAPITRE
2



GESTION DES RISQUES

CHAPITRE
3

- Prévention et gestion des risques de maltraitance
- Gestion et communication sur les EI/EIG, plaintes et réclamations
- Gestion et communication des plans de gestion de crise, de reprise et continuité d'activité

LES ETOILES OBTENUES

LES THEMATIQUES

ETHIQUE



APPROCHE INCLUSIVE



AUTONOMIE RISQUE ISOLEMENT



RISQUE INFECTIEUX



QVCT *



LES CRITERES ETOILÉS

BIENTRAITANCE ET ETHIQUE

- L'association organise le questionnaire éthique en associant l'ensemble des acteurs (personne accompagnée, professionnels, partenaires).
- L'association participe à des instances de réflexion éthique sur son territoire.

COCONSTRUCTION ET PERSONNALISATION DU PROJET D'ACCOMPAGNEMENT

- L'association s'engage dans une approche inclusive des accompagnements proposés.

ACCOMPAGNEMENT A L'AUTONOMIE

- L'association définit sa stratégie de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées.

ACCOMPAGNEMENT A LA SANTE

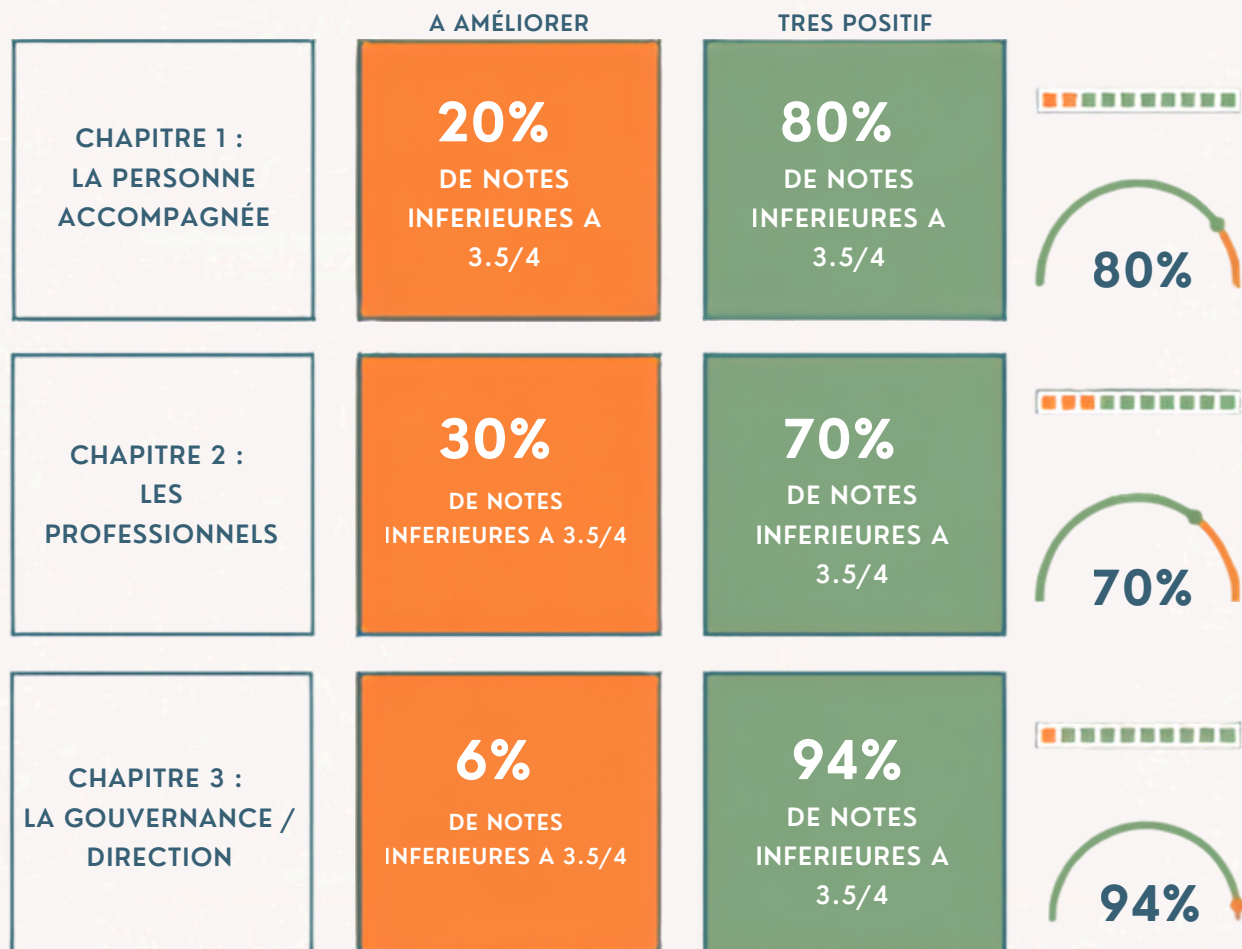
- L'association communique sur les règles d'hygiène et de prévention du risque infectieux.
- L'association évalue régulièrement le respect des règles d'hygiène et de prévention du risque infectieux.

POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

- L'association met en place des actions et aménagements pour favoriser la qualité de l'environnement de travail.

AMÉLIORATION CONTINUE

RÉPARTITION DES POURCENTAGES SELON LA NOTATION



QU'EST CE QUE L'AMÉLIORATION CONTINUE :

L'amélioration continue au sein d'une association repose sur une démarche collective et permanente, animée par une volonté constante de progresser et de faire évoluer les pratiques, afin d'optimiser la qualité de l'organisation, des services et de l'accompagnement des personnes accueillies.

EN COURS



Un travail sur les axes d'amélioration identifiés à la suite de l'évaluation externe HAS sera prochainement engagé avec l'équipe administrative. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites qui seront données à ces travaux et des nouvelles orientations définies avec notre gouvernance.

LES RETOURS DES EVALUATRICES



Niveau de maturité de l'association

- Très performant : culture qualité ancrée, pilotage stratégique clair, outils harmonisés et mis à jour, implication de toutes les parties prenantes.
- Dynamique d'amélioration continue : consolidée, dispositifs de suivi intégrés, gouvernance mobilisée, planification claire à court, moyen et long terme.
- **Le point fort : culture collaborative au sein du service.**



Les points à améliorer

- L'outillage de l'évaluation des risques et des outils d'évaluation en général (perte d'autonomie, isolement social, prévention et éducation à la santé, santé, rupture de parcours).
- La validation, la diffusion et le déploiement de la procédure sur le lanceur d'alerte.
- La structuration de l'accompagnement en prévention et en éducation santé et en santé.
- La traçabilité des accompagnements à domicile.
- La validation, la diffusion et le déploiement de la procédure sur les plaintes et les réclamations.
- La structuration du formulaire droit à l'image et la mise en place du recueil du consentement (cf. décret du 29/12/2025).



La Direction reste à votre disposition pour répondre à vos questions concernant cette évaluation lors des prochaines réunions.

RÉUNIONS ÉQUIPES

Réunion d'équipes des mois de
septembre et octobre 2026

RÉUNIONS PERSONNES ACCOMPAGNÉES / DIRECTION

Les 16, 20 et 24 novembre 2026
→ les invitations vous seront envoyées
en octobre

